

CONDITIONS GÉNÉRALES OFFRES À LA DEMANDE

- 1 Champ d'application**

Conjointement avec les CG Prestations du service postal dans leur version en vigueur, les présentes conditions générales (CG) régissent les relations d'affaires entre la cliente et le client (ci-après aussi «la clientèle») et Poste CH SA (Wankdorffallee 4, 3030 Berne, Suisse; ci-après «la Poste») en rapport avec l'utilisation de la prestation «Offres à la demande».

Les désignations de personnes se rapportent à tous les genres ou à des groupes de personnes.

La prestation «Offres à la demande» peut être utilisée par des clientes et clients enregistrés ou non enregistrés. Les clientes et clients doivent être enregistrés conformément aux principes de la Poste en vigueur à cet égard. Les clientes et clients enregistrés bénéficient le cas échéant de conditions particulières et de conditions-cadres propres à l'offre de prestations correspondante de la Poste.
- 2 Offre de prestations**

Les «Offres à la demande» permettent aux clientes et clients de choisir sur une plateforme de la Poste sur Internet entre plusieurs fournisseurs ceux dont ils souhaitent recevoir des offres sous forme d'envois publicitaires adressés. La réception d'envois et de contenus déterminés ne constitue pas un droit.

L'offre de prestations est limitée aux personnes domiciliées en Suisse.

L'utilisation de la prestation «Offres à la demande» est gratuite pour les clientes et clients destinataires. La cliente ou le client peut en tout temps modifier les offres choisies ou renoncer à utiliser la prestation «Offres à la demande».

La Poste peut en tout temps adapter l'offre ou la supprimer.
- 3 Protection des données**

Lors de la saisie et du traitement des données personnelles, la Poste veille au respect des dispositions de la législation suisse en matière de protection des données et de la loi sur la poste. Elle met en œuvre des mesures appropriées pour protéger les données de la clientèle et traite ces données de manière confidentielle.

Elle ne collecte, traite et enregistre des données personnelles que dans la mesure où celles-ci sont nécessaires pour la fourniture des prestations, pour la sécurité de l'exploitation et de l'infrastructure, pour la facturation et pour le développement et la gestion de la relation client, notamment dans le but de garantir un service de qualité.

Afin de proposer à la clientèle la meilleure prestation possible, des techniques d'analyse sont utilisées. La Poste peut comparer de telles données rendues anonymes avec des informations sur les utilisateurs provenant de tiers ou établir des statistiques et les communiquer à des tiers.

Pour permettre à la Poste d'élaborer une offre adaptée au marché, la cliente ou le client accepte que celle-ci enregistre et utilise les éléments de son login et ses données d'utilisatrice ou utilisateur à des fins d'étude de marché, de conseil et de publicité.

Si la Poste a recours à des tiers pour fournir des prestations, elle est en droit de leur permettre d'accéder aux données requises à cet effet, étant entendu que ceux-ci sont soumis aux mêmes obligations que la Poste elle-même en matière de protection des données.

Si la cliente ou le client traite des données de tiers, elle ou il en assume l'entière responsabilité à leur égard.

La déclaration de confidentialité disponible sur le site Internet www.post.ch/declaration-protection-des-donnees complète l'information relative au traitement des données lors de l'utilisation du Login Poste et des services en ligne.
- 4 Responsabilité**

Toute responsabilité de la Poste pour des dommages résultant d'une négligence légère ou moyenne est exclue dans les limites admises par la loi.

La Poste décline toute responsabilité, dans les limites de la loi, en particulier pour des dommages directs, indirects ou consécutifs, tels que pertes de gain, pertes de données ou dommages faisant suite à des téléchargements.

La Poste ne saurait être tenue responsable des dommages causés par des auxiliaires ou des tiers mandatés par elle (p. ex. sous-traitants, fournisseurs, etc.) à la suite d'une négligence légère ou moyenne.

La Poste décline également toute responsabilité, dans les limites admises par la loi, pour les dommages résultant d'une utilisation de ses prestations contraire à la législation ou aux conditions contractuelles.

Demeurent réservées les prétentions relevant de la responsabilité du fait des produits et les prétentions résultant de dommages corporels.

La responsabilité de la Poste est exclue – dans les limites admises par la loi – lors de dommages dus à des cas de force majeure ou à des perturbations qui surviennent notamment en raison d'une absence de connexion Internet, d'interventions illicites au niveau des installations et réseaux de télécommunication, d'une surcharge du réseau, de l'encombrement volontaire des accès électroniques provoqué par des tiers ou d'interruptions.
- 5 Durée et résiliation**

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

Les deux parties peuvent le résilier à tout moment, avec effet immédiat.
- 6 Modification des CG**

La Poste peut modifier les CG et la prestation à tout moment ou interrompre cette dernière. À moins d'une urgence, les modifications sont communiquées au préalable de manière appropriée. Elles sont réputées acceptées si la cliente ou le client ne les conteste pas par écrit dans un délai de 30 jours. Une contestation entraîne automatiquement la résiliation immédiate du contrat.
- 7 Clause de sauvegarde**

Si certaines des dispositions des présentes CG devaient s'avérer nulles, incomplètes, illicites ou inexécutables, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Les parties s'engagent dans ce cas à remplacer immédiatement la disposition concernée par une disposition valable et licite dont le contenu se rapproche le plus possible de l'intention initiale, à condition qu'elle soit conforme aux dispositions en matière de protection du consommateur.
- 8 Cession des droits**

La cession du contrat, de droits ou d'obligations découlant du présent contrat nécessite l'accord écrit des deux parties. La Poste est en droit de céder à une société tierce la présente convention ou des droits et obligations en découlant, sans le consentement de la cliente ou du client, dans la mesure où la Poste contrôle cette société directement ou indirectement. La Poste est en outre habilitée à transmettre ou à céder à des tiers, sans l'accord de la cliente ou du client, des contrats ou des créances en résultant, à des fins de recouvrement.

9 Droit applicable et for

Le contrat est régi par le droit suisse.

Le for est Berne. Des fors (partiellement) impératifs demeurent réservés (voir en particulier les art. 32 et 35 CPC pour les consommatrices et consommateurs).

10 Forme de publication juridiquement valable

Les CG juridiquement valables et faisant partie intégrante du contrat sont publiées sous forme électronique et peuvent être consultées sur le site www.poste.ch/cg.

Sur demande de la cliente ou du client, la Poste peut fournir une version papier des CG. Les clientes ou clients prennent acte du fait que seules les CG publiées par voie électronique font foi. La version papier des CG n'en constitue qu'une reproduction et n'est juridiquement valable que dans la mesure où elle correspond en tous points à la version électronique en vigueur.

© Poste CH SA, octobre 2022